

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 2
Votants : 10

777

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1^{er} MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier mars à dix-huit heures quinze minutes, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 26 février 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, LAROCHE Romain, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline BROUHENA Christelle LIONS Pascale

Absent(s) non excusé(s) :

Pouvoir(s) : Mme Caroline DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre

Mme LIONS Pascale donne pouvoir à Mme POINTEAUX Josette

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

502- DEVIS VEGETALISATION

M. Le maire indique au conseil municipal qu'il reste à réaliser les plantations basses des espaces créés lors de la réalisation des travaux de la tranche 2 des aménagements de la RD63 traversant le bourg, à l'exception de l'espace vert du 1 rue de Sologne compte tenu des travaux à intervenir sur le bâtiment en 2024.

Il est proposé au conseil le devis des Ets MARY qui ont déjà réalisé les plantations des arbustes et arbres.

Deux options sont proposées, soit avec du pouzzolane soit avec du paillage BRF

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte à l'unanimité le devis des ETS MARY pour la fourniture seule des plantes et terreau, pour la somme totale la somme totale de 1 552,66 € TTC

Dit que ces travaux seront réalisés par le personnel technique de la commune

Dit que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN M.Pierre

Le Transmis en préfecture le 06 mars 2024

Certifié exécutoire le 06 mars 2024